

RAIL 2000

Allocution radiotélévisée prononcée en vue

de la votation populaire du 6 décembre 1987

Chères concitoyennes,  
chers concitoyens,

I.

RAIL 2000 est l'un des objets sur lesquels vous serez appelés à vous prononcer le 6 décembre.

Il s'agit d'un projet d'envergure nationale visant à développer non seulement nos chemins de fer, mais encore les services publics d'autobus.

Toutes les régions sont concernées. Les liaisons par chemin de fer et par autobus les rapprocheront les unes des autres et les relieront plus fréquemment, plus rapidement, plus directement et avec un confort accru.

RAIL 2000 nécessite la construction de quatre nouveaux tronçons qui forment la clé de voûte de tout le système. Sans eux, le projet ne peut être réalisé.

## II.

On objecte que RAIL 2000 utilisera du terrain. C'est vrai, sa réalisation exigera 115 hectares.

Mais nous ne saurions ignorer que, chaque année, le secteur de la construction absorbe une surface vingt fois plus grande. C'est avec l'extension du réseau ferroviaire que nous économiserons le plus de terrain.

Ce faisant, nous ménagerons aussi l'environnement et nous consommerons moins d'énergie.

III.

Les adversaires du projet disent aussi que RAIL 2000 coûtera cher. C'est vrai également. Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est qu'il coûtera la moitié de ce que nous devons encore déboursier pour achever le réseau des routes nationales.

La Confédération a les moyens de financer RAIL 2000. Pour cela, elle ne fera pas usage du produit affecté des droits de douane sur les carburants. Les montants nécessaires seront inscrits dans le budget général de la Confédération.

IV.

Nous sommes un petit Etat à forte densité démographique. Nos terres arables étant limitées, nous devons les préserver non seulement pour nous, mais aussi en pensant à nos descendants.

C'est pourquoi nous voulons encourager les transports publics. Cette mesure fait d'ailleurs partie de notre politique coordonnée des transports.

RAIL 2000 représente une étape de la mise en oeuvre de cette politique.

V.

Le projet sur lequel vous vous prononcerez relève d'une politique qui tend à ménager le sol, l'environnement et nos ressources énergétiques, sans pour autant restreindre notre liberté de mouvement.

Les chambres fédérales ont approuvé RAIL 2000 à une grande majorité.

Elles vous proposent d'accepter le projet.

Au nom du Conseil fédéral, je vous demande, chères concitoyennes, chers concitoyens,

d'apporter votre soutien à RAIL 2000

en votant oui.